

## Rapport

de l'Assemblée générale de l'asbl Amitié Am Sand-Amizero  
du vendredi, 19 avril 2013, à 19.00 heures, à la Chapelle Loretto

Présences et vérifications des mandats : 22 membres sont présents, 6 membres sont représentés par procuration.

Comme notre association compte 72 membres, le quorum requis pour le changement des statuts n'est pas atteint.

### 1. Allocution de bienvenue

La présidente, Mireille Di Tullo, souhaite la bienvenue aux échevins et conseillers communaux présents, aux membres, aux parrains et marraines, ainsi qu'aux représentants d'autres organisations, notamment de l'AMU et de l'APE.

Elle informe l'auditoire, qu'après son séjour au Luxembourg, Monsieur Dieudonné Nduwumwe, directeur du Centre Scolaire Amizero, a été démis de ses fonctions par le Conseil d'Administration de Turere Ibibondo.

La présidente souligne que les membres du comité d'AAA ont été très actifs en 2012.

### 2. Approbation du rapport de l'Assemblée Générale du 15 mars 2012

Le rapport est approuvé.

### 3. Rapport d'activités 2012

La secrétaire, Colette Poos, présente le rapport des activités du comité en 2012. Elle se réjouit du grand succès que la visite de Dieudonné Nduwumwe et de Jean Bosco Bakunzi a connu. Aussi bien l'exposition de l'artiste et ses ateliers au Centre scolaire Am Sand que les discours du directeur lors du vernissage et de la remise de chèque, ainsi que ses interventions en classe ont connu un grand succès. Elle profite de l'occasion de remercier tous ceux qui ont contribué au succès du vernissage et particulièrement les deux musiciennes, Martine Schaack et Manou Walesch.

Elle remercie la commune de Niederanven et Diddeleng Helleft pour leur soutien financier très important. Un merci spécial à Maggy Weber, secrétaire du Centre Scolaire Am Sand et à son amie Tessy Peters, qui par leur grand engagement ont rassemblé 6000 euros en vendant des livres à différents marchés aux puces.

#### **4. Décompte 2012**

La trésorière, Martine Geib, présente les comptes 2012 de l'association.  
L'année se termine avec un solde positif assez élevé.

#### **5. Rapport des réviseuses de caisse**

Mme Rose Scharfe ne pouvant pas participer à l'AG, Mme Mergen-Blasen présente leur rapport. Elle félicite Martine Geib pour la bonne gestion des fonds et demande de donner décharge à la trésorière.

#### **6. Décharge de la trésorière**

Fait par acclamation.

#### **7. Désignation de deux réviseurs/réviseuses de caisse pour l'année prochaine**

Mmes Mergen et Scharfe sont d'accord de continuer leur tâche en 2013.

#### **8. Décharge du comité**

Les membres donnent décharge au comité par acclamation.

#### **9. Election du nouveau comité pour l'exercice 2013**

Il n'y a pas de candidature.

Le comité se compose comme suit :

- Mme DI TULLO Mireille
- Mme GEIB Martine
- Mme JENN Pia
- Mme POOS Colette
- M. SCHMIT Claude
- Mme TIRADO-DE FRUTOS Esther
- M. TIRADO Fernando

#### **10. Activités prévues pour l'exercice 2013**

- Stand au « Festival Afrika » à la Kulturfabrik à Esch/Alzette
- Stand au Marché du Monde à Dudelange
- Stand aux Festival Meyouzik à Luxembourg/ville
- Participation aux festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'UNESCO
- Voyage au Rwanda avec des responsables de la Commune de Niederanven pour inaugurer les nouveaux bâtiments cofinancés par le MAE.
- Au Rwanda : Participation à la formation « Peace Builders » organisée par le « Aegis Trust ». Nous préconisons la participation du personnel enseignant, des élèves de 6<sup>e</sup> année d'études et des membres du conseil d'administration.

---

Amitié Am Sand-Amizero asbl  
R.C.S. Luxembourg F7040

Membre du Cercle de Coopération des ONG de Développement de Luxembourg  
Centre scolaire Am Sand, L-6999 Oberanven, G.-D. Luxembourg

e-mail: [amsand.amizero@gmail.com](mailto:amsand.amizero@gmail.com) <http://amsand-amizero.org/>

CCRA: IBAN LU40 0090 0000 1488 4514

## **11. Proposition de changements à effectuer dans les statuts de Amitié Am Sand-Amizero asbl et vote des modifications apportées.**

Le comité propose le changement des statuts suivant :

**Art. 2.** L'association a pour objet :

- de soutenir des projets d'éducation au Rwanda ;
- de favoriser les contacts et les échanges entre enseignant(e)s et enfants de différents centres scolaires;
- de permettre aux enfants issus de familles à faible revenu d'accéder à l'éducation de base par le biais de parrainages d'enfants ainsi que par des dons ponctuels.

Le nouveau texte est accepté à l'unanimité. Etant donné que le quorum n'est pas atteint, le vote devra être confirmé par une assemblée générale extraordinaire.

## **12. Discussion**

Il n'y a pas de question, ni de commentaire.

L'assemblée générale ordinaire se termine vers 19h30.

Oberanven, le 19 mai, 2013

Colette Poos  
secrétaire



**Rapport**  
**de l'Assemblée générale extraordinaire**  
**de l'asbl Amitié Am Sand-Amizero**  
du vendredi, 19 avril 2013, à 19.30 heures, à la Chapelle Loretto

**Modification de l'article 2 des statuts**

Le premier vote portant sur la modification de l'article 2 des statuts est confirmé par le vote à l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale extraordinaire.

La réunion se termine vers 19.45 heures et est suivie par un verre de l'amitié, offert par RIOJA s.a.r.l. et Amitié Am sand Amizero.

Oberanven, le 19 mai, 2013

Colette Poos  
secrétaire